

ACCIDENTS VASCULAIRES CEREBRAUX PLAN NATIONAL 2010-2014

Quelques repères pour les Pays de la Loire

**Journée régionale
Nantes, 10 mai 2011**



- ? **Structures**
- ? **Modalités de fonctionnement**
- ? **Activité des établissements de court séjour**



1 - Structures

Neurologie

- 2 services de neurologie dotés d'une UNV
- 3 services de neurologie sans UNV (mais pour 2 d'entre eux, reconnaissance envisagée à court terme)
- 7 services ayant une unité de neurologie, ou à orientation neurologique

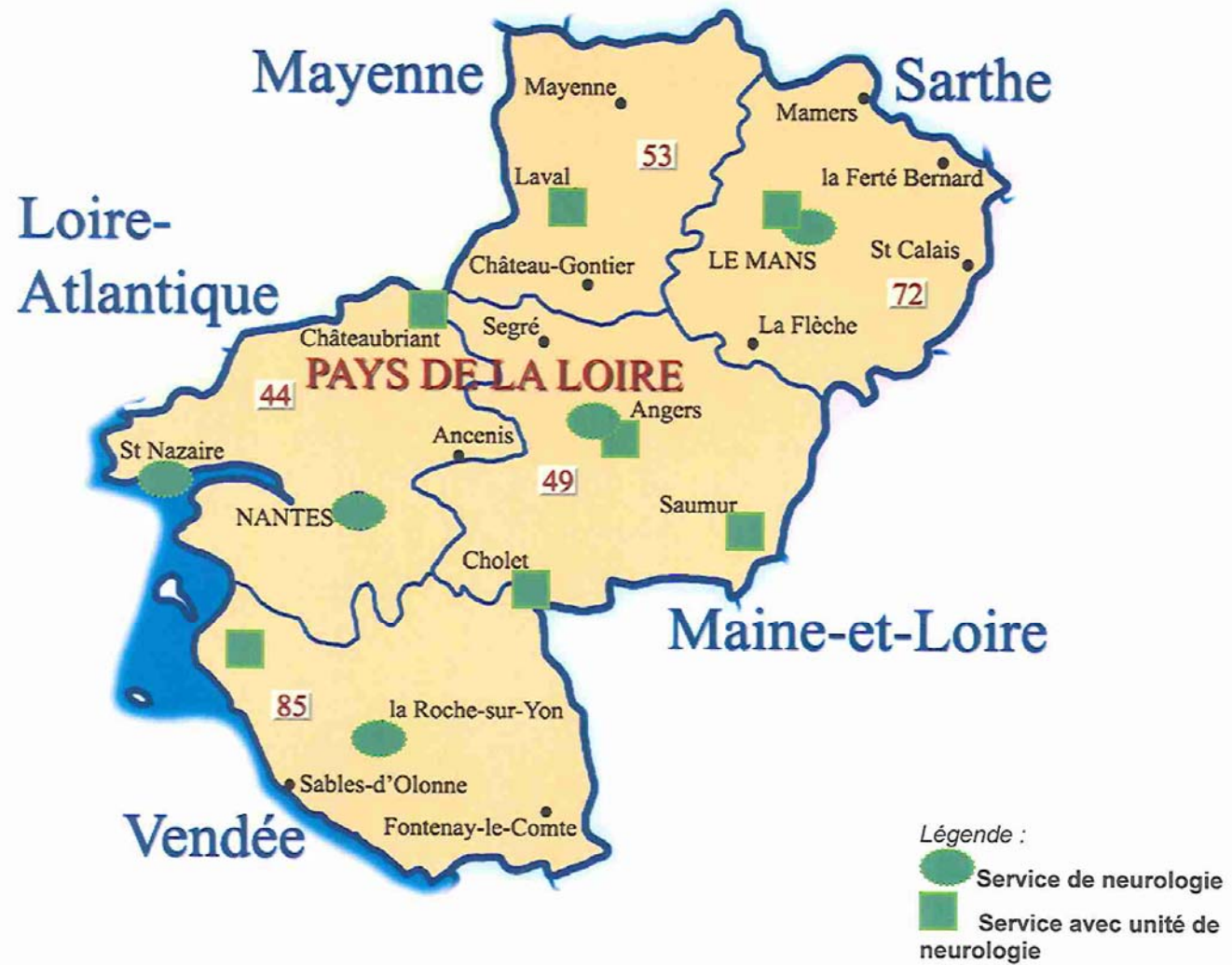
Tous ces services disposent d'un accès 24h/24 au scanner.
9/12 ont un accès à l'IRM, le plus souvent limité à la période diurne.



Unités Neuro-Vasculaires



Services de neurologie

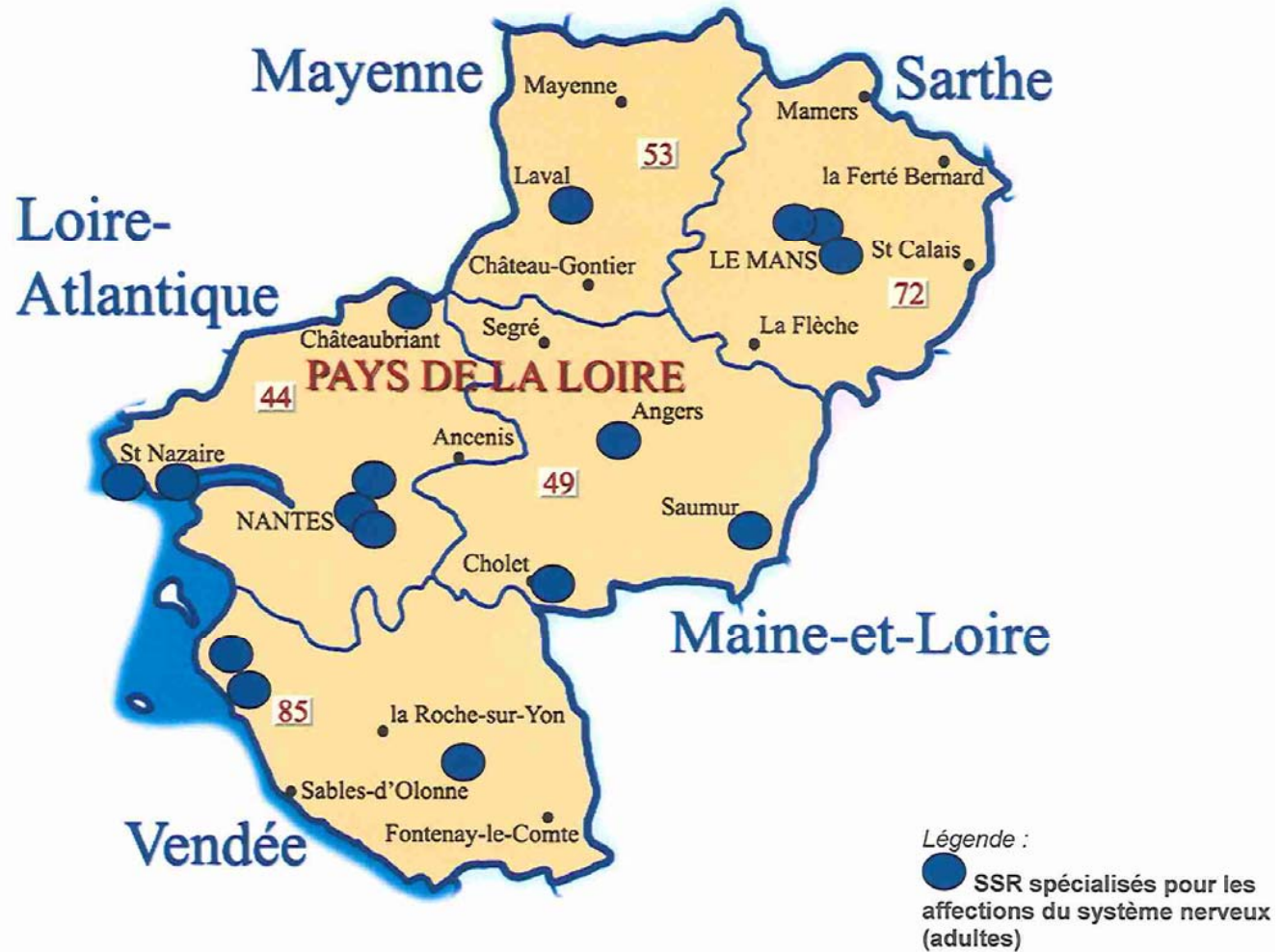


SSR spécialisés pour les affections du système nerveux (adultes)

? 16 établissements



Soins de Suite et de Réadaptation



2 – Modalités de fonctionnement

Dans le domaine de la prévention

- Campagnes de communication de l'assurance maladie
(auprès des assurés, des professionnels de santé)

- Campagnes de communication grand public

Conférences-débat organisées par l'association France AVC 44 et le CHU de Nantes

- Education thérapeutique

3 programmes sur le risque vasculaire (CH Châteaubriant, CH Laval, plusieurs sites MSA)

Programmes plus spécifiques sur le diabète (notamment par les 5 réseaux diabète)



Filière AVC

L'organisation de l'ensemble de la filière pour une prise en charge globale du patient présentant un AVC a fait l'objet d'un volet spécifique des Projets Médicaux de Territoire

Télémédecine

Développement de projets :

- autour du CHU de Nantes
- autour du CHU d'Angers



3 - Activité des établissements de court séjour

Source : PMSI 2010

Critères de sélection :

? Séjours réalisés dans un établissement des Pays de la Loire

? Diagnostic principal correspondant à :

- accident vasculaire cérébral constitué (ischémique ou hémorragique)
- accident ischémique transitoire

Précautions d'usage dans l'interprétation :

? Il s'agit de séjours et non de patients

? La fiabilité dépend de l'exhaustivité et de la qualité du codage



Nombre de séjours (AVC constitué + AIT)

Pour l'ensemble de la région : 7 995 séjours

AVC constitués : 76,5 %

Accidents ischémiques transitoires : 23,5 %

Répartis sur 55 établissements

Age moyen ? 73 ans

Répartition hommes / femmes ? 49 % / 51 %

Durée moyenne de séjour ? 12,4 jours



Volume d'activité des établissements concernant les AVC

Nombre de séjours AVC dans l'établissement	Nombre d'établissements concernés	Part des séjours AVC
> 600 séjours/an	5	62 %
300 à 600 séjours/an	3	13 %
50 à 300 séjours/an	11	22 %
< 50 séjours/an	36	3 %



Passage en UNV labellisée :

1301 séjours AVC

- ? soit pour les établissements avec UNV : 45 % des séjours AVC
- ? pour l'ensemble de la région : 16 % des séjours AVC



Séjours du groupe « Accident Vasculaire Cérébral constitué » Autres caractéristiques

Durée moyenne de séjour

- 14,1 jours
- Variabilité entre établissements enregistrant plus de 300 séjours / an :
12 j ? 15,6 j

Mode d'entrée

- Depuis le domicile (+/- passage par le service des urgences) = 93,5 %
- Transfert depuis une unité de court séjour = 5,5 %
- Autres = 1 %



Mode de sortie

- Domicile (ou substitut) = 49,3 %
- Mutation/transfert en court séjour = 10,3 %
- Mutation/transfert en SSR = 23,8 %
- Mutation/transfert en USLD = 1,1 %
- Décès = 15 %
- Autres = 0,3 %

Variabilité entre établissements enregistrant plus de 300 séjours / an :

- Domicile = 36 ? 55 %
- Transfert/mutation en SSR = 16 ? 37 %
- Décès = 9 ? 18 %

Facteurs possibles : différences d'âge moyen, de DMS en court séjour
Mais autres explications à rechercher

